



Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal du 02 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le **jeudi 02 septembre à 20h00**, le Conseil Municipal de la Commune de **CHAUSSAN**, régulièrement convoqué le 30 août 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Date d'affichage : 23 septembre 2021

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Alain, Mme Bertelle Emilie, Mme Duroch Aline, M Charvolin Jean-Jacques, M Grange Christophe, M Aymard Nicolas, Mme Raboisson Croppi Laurence, Mme Martini Laurence, M Langlet Pascal, Mme Lagardette Marie-Gabrielle

Membres excusés :

M Furnion Pascal donne pouvoir à Mme Blanc Anik

Secrétaire de séance : Mme Laurence Martini

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 juillet 2021

Monsieur le Maire rappelle les points abordés lors de la séance du Conseil Municipal du 5 juillet 2021

Délibération

- ✓ Demande de subvention -partenariat territorial
- ✓ Charges locatives dans les bâtiments
- ✓ Décision modificative n°1
- ✓ Periscolaire – Choix du prestataire et tarif 2021-2022
- ✓ Periscolaire – Approbation des tarifs
- ✓ Course sainté Lyon

Actualité et Questions diverses :

- ✓ Points de situations sur les projets
- ✓ Questions diverses

Adopté à l'unanimité

Pas de délibérations

Actualités et questions divers

✓ **COPAMO**

Dans le cadre de la transition écologique, la Communauté de Communes du pays Mornantais (COPAMO) a offert un vélo électrique par village. Pour CHAUSSAN, il sera à disposition des élus et des agents.

Monsieur le Maire rappelle que la COPAMO participe au financement des vélos électriques pour les particuliers.
Actuellement 59 aides ont été versées.

Pas d'avancée sur les voies vélo entre Chaussan et Mornant. Un Copil mobilité aura lieu et ses sujets devraient être abordés.

✓ **Entretien entre le maire et les élus.**

Monsieur le Maire a rencontré tous les élus du conseil municipal sur les mois de juillet, aout en entretien individuel.

Synthèses des entretiens :

- A l'unanimité, il y a une bonne cohésion d'équipe et chaque élu peut s'exprimer dans le respect et l'écoute.

Une première année compliquée dans sa mise en route pour quelques commissions du fait du Covid : fête et cérémonie et Culture...

- Un point de vigilance : que la réunion Maire Adjoints traite les affaires courantes et ne court-circuite pas les différentes commissions.

- Les élus regrettent que la passation avec l'ancienne équipe ait été tronquée à cause du Covid.

- Les élus souhaitent qu'une rencontre entre tous les élus et tous les agents soient organisés. A organiser.

- Cette première année a été très productive avec des projets qui ont été lancés et toute l'équipe est motivée pour avancer dans ceux-ci.

Commission générale à prévoir :

- Préparation budgétaire

- Spécifique sur la COPAMO : la communauté de communes prépare un pacte de gouvernance et elle travaille avec les communes. Cette rencontre sera l'occasion de présenter le fonctionnement de la COPAMO. La date sera donnée par la COPAMO.
- Transition écologique : Comment chacun l'interprète ? Echanges sur les enjeux et ambitions pour Chaussan et définition d'une ligne directrice que nous devons intégrer dans nos différents projets ?

✓ **Rentrée scolaire**

Les 6 classes sont conservés pour cette année 2021-2022. Mais il y a une vraie baisse des effectifs : au 02 septembre il y a 124 élèves. (142 élèves en 2020-2021)

Il y a toujours un protocole sanitaire et une vigilance vigipirate.

Principale mesure du protocole :

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter de l'école élémentaire.**
- **Port du masque en extérieur, application des directives préfectorales, à ce jour pas d'obligation**
- **Limitation du brassage par niveau obligatoire**
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service
- Les salles de classes sont nettoyées tous les soirs

Cantine : le nouveau prestataire a servi son premier repas ce jeudi 02 septembre, RAS.

✓ **Périscolaire débat sur le tarif différencié (sans suivis de vote)**

Ouverture d'un débat qui fait suite à une demande de familles de pompiers volontaires et à la visite de la caserne des sapeurs-pompiers de Mornant.

Une discussion a été menée avec le lieutenant ANIA, commandant de la caserne sur l'engagement des pompiers volontaires (il y en a 55 sur la caserne de Mornant) et il a exprimé sa difficulté à trouver des pompiers volontaires disponible en semaine.

La question : comment la municipalité peut accompagner les sapeurs-pompiers volontaires.

Il a donné l'exemple de la mairie de Mornant qui fait un tarif différencié pour les pompiers volontaires qui payent le tarif le plus bas du service périscolaire, quel que soit leur Quotient Familial.

On a été également sollicité par des familles pour mettre en place cette mesure.

Débat du conseil municipal pour mettre en place cette mesure.

Il y a 3 familles de sapeurs-pompiers volontaires qui fréquentent le périscolaire de la commune.

C'est une gestion qui serait faite à l'année et pas à l'intervention.
Le mettre en place serait une reconnaissance de leur engagement.

La discussion est assez favorable. Une délibération sera posée au mois d'octobre.

✓ **Protocole sanitaire salles communales**

La municipalité a travaillé sur le protocole sanitaire et surtout sur la mise en place du Pass Sanitaire dans les lieux publics.

La municipalité se doit de le mettre en place et de faire appliquer les décrets.

Si des alternatives existent il faut aussi pouvoir les mettre en place (Drive pour la bibliothèque, inscription à l'extérieur pour le forum).

Dans tous les ERP de Type L le Pass Sanitaire est mis en place. Pour la salle des fêtes cela concerne également les locations privées.

Toutes les associations ont été prévenues de la mise en place et une information a été diffusée dans l'info des babaux.

✓ **Forum des associations**

Il aura lieu samedi 04 septembre, à l'intérieur de la salle des fêtes et avec Pass Sanitaire.
Des inscriptions en extérieures auront lieu pour les personnes n'ayant pas le Pass.

La convention sera signée entre la mairie de Chaussan, De Mornant et l'école de musique de Mornant Chaussan à 14h pendant le forum.

✓ **Points d'avancement local paramédical**

Les travaux sont terminés.

On a rencontré des professionnels intéressés pour occuper le local.

La mise en place devrait se faire fin octobre pour le moment une occupation de 3 jours, mais il devrait y avoir une augmentation des occupations.

Une proposition de bail sera faite début octobre.

C'est la concrétisation d'un projet.

✓ **Point d'avancement Osmose**

Visite avec un ingénieur structure pour regarder si le bâtiment actuel est bien susceptible d'être surélevé ou pas. On attend le rapport officiel mais il devrait être favorable. A la suite de cette visite une mission G2 va être lancée. (Étude de sol)

Chef de projet de Toposcope : interview dans la dernière Info des babaux. On doit les recontacter pour les 3 jours de résidences de fin septembre.

✓ **Agenda**

Spectacle de musique : 11 septembre sur la place à 18h30

Prochain conseil municipal : 6 octobre

Séance levée à 22h15

